



Sur le passe surcompose ou le passe du passe

著者	Taji Kazuko
journal or publication title	仏語仏文学
volume	34
page range	193-222
year	2008-03-15
URL	http://hdl.handle.net/10112/12850

Sur le passé surcomposé ou le passé du passé

Kazuko TAJI

1. Introduction

Nous définissons le temps surcomposé comme:

un temps surcomposé (...) qui ajoute à un temps déjà composé un
auxiliaire de plus (Foulet, 1925, p.203)

Par conséquent, nous pourrions supposer pour chaque temps composé un
surcomposé comme suite:

on a fini → on a eu fini

on avait fini → on avait eu fini

on eut fini → on eut eu fini

on aura fini → on aura eu fini

on aurait fini → on aurait eu fini

on ait fini → on ait eu fini

on eût fini → on eût eu fini

avoir fini → avoir eu fini

ayant fini → ayant eu fini

En y ajoutant encore l'impératif surcomposé («aie eu fini», «ayons eu fini»,
«ayez eu fini»), nous avons, en théorie, dix formes suromposées, sans tenir
compte cependant du fait que toutes ces dix formes ne sont pas nécessairement
utilisées de la même manière ni avec la même fréquence.

Historiquement, c'est Dangeau (1754) qui a utilisé pour la première fois le terme «surcomposé». Il a aussi relevé tous les dix formes citées ci-dessus dans son *Opuscule* (p.128-129).

indicatif

preterit surcomposé	«j'ai eu chanté», etc.
II preterit surcomposé	«j'eus eu chanté», etc.
preterit futur surcomposé	«j'aurai eu chanté», etc.
Plusque-parfait surcomposé	«j'avois eu chanté», etc.
<u>imperatif surcomposé</u>	«aie eu chanté», «aïons eu chanté», «aïez eu chanté»

subjonctif

I temps surcomposé	«que j'aie eu chanté», etc.
II temps surcomposé	«que j'eusse eu chanté», etc.
III temps surcomposé	«j'aurois eu chanté», etc.
<u>preterit infinitif surcomposé</u>	«avoir eu chanté»
<u>participe preterit surcomposé</u>	«aïant eu chanté»

Or, en réalité, celle qui est la plus utilisée de ces dix formes est le passé surcomposé de l'indicatif «on a eu fini», car, au lieu du passé antérieur qui est en train de disparaître dans le français parlé de nos jours, nous employons ce temps, comme l'indiquent justement Gougenheim et Benvenisite:

Le passé composé ayant pris la place du passé simple, le passé surcomposé s'est substitué au passé antérieur.

(Gougenheim, 1938, p.212)

Or puisque *j'ai fait* glisse au rang de temps simple, il aura besoin d'un nouveau temps composé qui exprime à son tour l'accompli: ce sera le

surcomposé *j'ai eu fait*. Fonctionnellement, *j'ai eu fait* est le nouveau parfait d'un *j'ai fait* devenu aoriste. (Benveniste, 1966, p.249)

Cependant, le temps surcomposé n'est pas un temps apparu tout récemment. Au XVI^e siècle, Meigret (1550, pp.69, 72-73, 93, 98, 110-112) mentionne déjà quelques unes de ces formes. Des exemples en sont constatés dès le XIII^e siècle (Foulet, 1925, p.211).

[...] & cil en furent molt dolenz car maint ior sestoient entrame eu
 (*Le Livre d'Artus*, dans *The Vulgate Version of The Arthurian Romances*, edited from Manuscripts in the British Museum by H.O. Sommer, VII, Ams Press, New York, 1979, p.129)

[...] de bone uie quil en deguerpi cheualerie que tant jor auoit eu ame
 (ibid., p.242)

Dans les chapitres 4 et 5, nous allons analyser des exemples littéraires ainsi que le résultat de notre enquête menée en France en 2002.

Mais d'abord, nous examinons le passé surcomposé de l'indicatif, le temps utilisé le plus fréquemment au lieu du passé antérieur.

2. A propos du passé surcomposé — passé du passé

Nous avons déjà remarqué que le passé surcomposé de l'indicatif est employé dans les subordonnées à la place du passé antérieur qui est en voie de disparition dans la langue parlée. Ce temps surcomposé sert à exprimer, du moins en théorie, un procès arrivant avant un autre procès mis au passé composé.

Quand il a eu chanté, le public a applaudi.

(= Quand il eut chanté, le public applaudit.)

Mais dans les journaux, par exemple, le passé antérieur est utilisé avec le passé composé pour éviter cette forme lourde surcomposée, malgré la contrainte grammaticale.

Quand il eut chanté, le public a applaudi.

Beaujot (1980) considère que c'est un nouvel emploi du passé antérieur qui signifie l'antériorité ou l'accomplissement vis à vis du passé composé, et il indique que dans cet usage, ce temps est bien capable de se conjuguer à toutes les personnes (même la forme curieuse «tu eus chanté» est possible) et qu'il se pourrait que nous le rencontrions dans la conversation quotidienne. Engel (1996, 1998) soutient l'usage agrandissant du plus-que-parfait s'accompagnant du passé composé. Ce plus-que-parfait signifie «past punctuel» selon lui.

Quand il avait chanté, le public a applaudi.

Le passé surcomposé est un temps, comme le passé antérieur et le plus-que-parfait, qui exprime «le passé du passé» ou «doublement passé» comme ont dit Lancelot et Arnauld (1660, p.105), c'est-à-dire, un procès qui a eu lieu avant un autre procès passé. Or, cette relation «passé du passé» peut être indiquée par d'autres moyens que les formes verbales temporelles.

Après qu'il a chanté, le public a applaudi.

Dans l'exemple ci-dessus, la conjonction «après que» paraît suffisante pour démontrer le rapport temporel des 2 procès «a chanté» et «a applaudi».

Nous ajoutons qu'il y a un autre emploi, dit régional, du passé

surcomposé qui accentue «le passé lointain», utilisé dans les propositions indépendantes.

Maintenant, malheureusement, ça ne se fait plus, parce qu'il y a des machines tellement performantes, mais avant, oui, j'ai eu glané, avec mes voisines [...]

(dans le film *Les glaneurs et la glaneuse*, tiré du script paru dans la revue *France*, mars 2002, Hokusuisya, Tokyo, P.85)

La citation ci-dessus a été prononcée par une vieille paysanne dans le film.

Nous voulons faire remarquer ici que le surcomposé utilisé avec les adverbes «vite» et «bientôt» dans les propositions principales est généralement classé dans les usages «standards et non régionaux» comme l'expliquent Jolivet (1984, p.159) et Carruthers (1992¹), p.152, NOTES 5). Gougenheim (1938) soutient que cet emploi du surcomposé marque «l'achèvement rapide d'une action» (p.212) . Mais Clédat (1924) donne un exemple curieux (du français standard ou régional?) de la forme passive «il a eu vite été abattu» (p.41). Dans notre corpus littéraire, il y a aussi des exemples dans lesquels nous ne pouvons pas distinguer nettement l'usage temporel (du français standard) et l'usage emphatique (du régional), si nous examinons de plus près:

Quand vous m'avez quittée, et que je vous ai eu perdu de vue, je voulais m'enfuir à pied...

(Balzac, *Le père Goriot*, dans *La Comédie humaine III*, Gallimard, B. de la Pléiade, 1996, p.173)

Dans l'exemple ci-dessus, il n'y a pas de raison temporelle à l'emploi du passé surcomposé «ai eu perdu», puisque nous ne sommes pas ici obligés de

choisir un temps accompli de «avez quitté» selon le contexte.

Or, nous avons trois formes du passé surcomposé selon les verbes:

J'ai eu chanté. (pour les verbes qui prennent l'auxiliaire «avoir»)

J'ai été arrivé(e). (pour les verbes qui prennent l'auxiliaire «être»)

Je me suis eu révolté(e). (pour les verbes pronominaux)

Remarquons que Beauzée, grammairien du XVIII^e siècle et un des auteurs des articles concernant la grammaire, a indiqué pour la première fois ce tableau des 3 formes.

Beauzée est le premier savant, à notre connaissance, qui ait établi le tableau intégral des formes surcomposées pour l'actif, le neutre et le pronominal. (Cornu, 1953, p.74)

Mais dans la langue régionale, le passé surcomposé avec l'auxiliaire «être» devient «je suis eu arrivé(e)» au lieu de «j'ai été arrivé(e)».

J'ai eu chanté.

Je suis eu arrivé(e).

Je me suis eu révolté(e).

Comme l'indique Jolivet (1984, p.172), nous remarquons que dans l'emploi régional, «eu» a «la valeur sémantique du parfait» et selon Carruthers (1994, pp.186-187), «eu» fonctionne comme «linguistic unit» pour former le surcomposé, puisque par le mécanisme d'ajout de «eu» au passé composé on obtient automatiquement les trois formes surcomposées comme suit:

J'ai (+ eu) chanté.

Je suis (+ eu) arrivé(e).

Je me suis (+ eu) révolté(e).

Mais, dans cet article, nous ne traitons pas de l'usage régional.

A propos de la forme surcomposée pour le verbe pronominal, «je me suis eu révolté(e)», qui s'emploie à la fois en français standard et en français régional, est grammaticalement incorrecte, car la forme composée du verbe «être» correspond à «avoir été». Le temps surcomposé de «je me suis révolté(e)» devrait donc être «je m'ai été révolté(e)». D'où vient cette forme curieuse de «je me suis eu révolté(e)»? Dans le chapitre suivant, nous en parlerons.

3. La forme surcomposée pour le verbe pronominal

Dangeau, grammairien qui a utilisé le terme «surcomposé» pour la première fois dans la grammaire française, indique que:

Elles (=les parties surcomposées des verbes) ne se trouvent point dans les verbes pronominaux neutrisés: on dit bien, *après m'être promené*, mais on ne peut pas dire, *après que je m'ai été promené* long-temps.

(Dangeau, 1754, p.210)

Mais Beauzée le réfute en raisonnant comme suit:

Je conviens qu'avec cette sorte de verbes on ne peut pas employer les *tems* composés du verbe auxiliaire *être*, ni dire, *je m'ai été souvenu*, comme on diroit, *j'ai été arrivé* (...). Au-lieu donc de dire, *après que je m'ai été promené long-temps*, expression justement condamnée par M. de Dangeau, on dira, *après que je me suis eu promené long-tems*, ou *après m'être eu promené long-tems*.

(*Encyclopédie*, 1765, XVI, p.107, «Tems»)

Or, plusieurs des exemples trouvés au XIII^e siècle sont au type «je me suis eu promené».

& cil en furent molt dolenz car maint ior sestoient entrame eu
 (*The Vulgate Version of The Arthurian Romances*, VII, 1979, p.129)

& lors alerent apres mengier esbanoier par le iardin qui laienz estoit
 derrieres la tor molt biaux & uindrent a un perron ou maint cheualier &
 maint uallet sestoient eu essaie mainte(s) foiz (Ibid., p.310)

A propos, Delattre (1950) nous rapporte une scène intéressante qui a eu lieu réellement dans sa classe de FLE:

Un jour du printemps de 1945 où mes élèves s’essayaient à composer au tableau dans le style du passé composé, l’un d’eux m’a écrit la phrase suivante (ils racontaient les aventures de Jean Valjean comme si elles leur étaient arrivées personnellement la veille):

Quand on S’A ÉTÉ ASSIS, l’évêque a fait la prière.

Moi d’exclamer: «s’a été assis... On ne peut pas dire cela. Pourquoi employez-vous l’auxiliaire être? — Et l’élève de répondre: Est-ce que les verbes réfléchis ne prennent pas l’auxiliaire être? C’est comme la phrase que vous nous avez enseignée:

Dès qu’il A ÉTÉ PARTI, j’ai fermé la porte à clef.

J’étais bouche bée; l’élève avait raison. C’était bien l’auxiliaire être; et pourtant mon oreille de Français m’interdisait de dire cela. Sur le moment je n’ai pas pu trouver de forme qui me satisfasse, et pour me tirer d’embarras je lui ai dit d’employer le passif: *quand on A ÉTÉ*

assis... Puis j'ai vite passé à la phrase suivante. Mais je me rendais bien compte que je ne faisais que substituer un expédient à la vraie forme puisque ce passif exprimait un état au lieu d'une action. (Je n'étais pas fier. Moi qui me piquais de connaître ma grammaire, j'étais bel et bien collé, cloué, et pour la première fois depuis vingt ans).

Un instant après, dans la tranquillité de mon bureau, la forme: *quand on S'EST EU assis*...me venait à l'esprit comme de très loin. Sur le papier, elle m'avait l'air un peu étrange; mais plus je la répétais à haute voix, plus elle me semblait naturelle. (Delattre, 1950, p.95)

Damourette et Pichon (1936), citant Beauzée en disant que «Nous laissons la parole à Beauzée, qui expose très clairement la question, et témoigne de beaucoup de bon sens» (p.723), concluent que «Il n'y a pas de doute que les formes du type «Je me suis eu embarqué» n'existent.» (p.724). Dans *Le Bon Usage* (1986), nous avons l'explication suivante:

Quand je me suis assis (passé composé) → **Quand je m'ai été assis*, mais → *Quand je me suis eu assis* (passé surcomposé). Il y a comme une permutation des auxiliaires, à cause du fait que le pronom réfléchi ne peut pas être suivi de l'auxiliaire *avoir*. – Peut-être faut-il partir de la forme non réfléchie: *Quand ils ONT EU DIT à Jean* → *Quand ils se SONT EU DIT*.

Les formes surcomposées pronominales n'apparaissent guère que dans l'usage parlé. (*Le Bon Usage*, 12^e éd., 1986, p.1229)

De même, dans De Boer (1927) :

Dans une forme comme «ils s'étaient eu vus», le participe *eu* s'explique par le fait que *être* n'est ici qu'un remplaçant de *avoir*, puisqu'il s'agit

d'une composition réfléchie.

(De Boer, 1927, p.293)

Stéfanini (1954) réclame la déficience du surcomposé pour les verbes pronominaux mais il rétracte son opinion dans Stéfanini (1970) et admet la forme proposée par Beauzée malgré le fait que son emploi reste «relativement rare» (p.294).

L'enquête et l'interview menés par Jolivet (1984) rapportent qu'en Suisse, la forme «quand il s'est eu retrouvé seul» est admise au moins dans les milieux ouvriers (pp.168-169). Mais cette forme est-elle vraiment utilisée dans le français «standard»? Dans les chapitres 4 et 5, nous testons l'existence des temps surcomposés, y compris pour les verbes pronominaux.

4. Analyses des exemples littéraires

Nous allons d'abord analyser les surcomposés que nous avons trouvés dans les œuvres littéraires consultées (tous les exemples sont reproduits avec leur référence à la fin de cet article) et ensuite ceux que nous avons collectés avec la base Frantext.

Nous avons recueilli 68 exemples du temps surcomposé dans 21 œuvres littéraires, dans lesquelles l'auxiliaire «avoir» s'emploie dans 50 exemples et l'auxiliaire «être» dans 18 (tous les exemples sont du type «j'ai été arrivé(e)»). Aucun exemple pour les verbes pronominaux. Quant aux tiroirs du temps, 58 sont mis au passé surcomposé de l'indicatif, 7 au plus-que-parfait surcomposé de l'indicatif, 1 au passé surcomposé du subjonctif, 1 au plus-que-parfait surcomposé du subjonctif et 1 à l'infinitif surcomposé. Pour l'auxiliaire «avoir», le verbe le plus souvent utilisé à la forme surcomposée est «finir» (11), puis «faire» (4) et «quitter» (4). Pour l'auxiliaire «être», nous avons trouvé 7 exemples pour «sortir», 3 pour «partir», 2 pour «entrer» et «rentrer».

Ensuite, nous avons fait des recherches avec le corpus Frantext

(catégorisé). Nous avons choisi 1711 œuvres littéraires à partir de l'année 1830 jusqu'à 1998 en éliminant la poésie, et seulement avec l'auxiliaire «avoir»¹⁾.

Nous avons trouvé 260 exemples, dont 233 passés surcomposés de l'indicatif, 14 plus-que-parfaits de l'indicatif, 2 futurs antérieurs surcomposés, 2 passés surcomposés du subjonctif, 2 plus-que-parfaits du subjonctif, 6 passés surcomposés du conditionnel, 1 infinitif surcomposé. On n'a obtenu aucun exemple pour le passé antérieur surcomposé, ni pour le participe surcomposé ni pour l'impératif surcomposé. D'où nous pourrions conclure que ces 3 temps n'existent que dans la possibilité purement théorique.

Par contre, nous avons trouvé un exemple du passé surcomposé pour le verbe pronominal.

dès qu'on s'est eu repérés semblables (...)

(Bayon, *Le lycéen*, 1987, p.84)

Ces temps surcomposés apparaissent le plus souvent avec le verbe «finir» (39 cas) dans Frantext. Or, les exemples (61) – (66) (cf. la fin de cet article), trouvés dans les 2 livres traduits en français, sont tous avec le verbe «finir». Benveniste (1966) a écrit: «Parmi les textes qui serviraient de témoins, on

1) Pour l'auxiliaire «être», il faut un contexte précis pour déterminer exactement s'il s'agit du passé surcomposé ou du passé composé passif ou bien du verbe «être» avec un adjectif. Cornu (1953, p.80) a cité comme exemple du passé surcomposé la phrase suivante :

quand j'ai été couchée, je l'ai tant répétée

(Laclos, *Les Liaisons dangereuse*, dans *Œuvres complètes*, Gallimard, B. de la Pléiade, 1979, p.38)

Stéfanini (1954, p.89) l'a tout de suite réfuté. Celui-ci a raison puisqu'il n'y a pas de verbe «coucher» qui prenne comme auxiliaire «être».

devrait inclure aussi les traductions, qui nous renseignent sur les équivalences spontanées qu'un auteur trouve pour faire passer un récit écrit en une autre langue dans le système temporel qui convient au français.» (pp.243-244). Pourrions-nous faire l'hypothèse que, pour «had finished» en anglais, la forme la plus naturelle et la plus spontanée serait «a eu fini» en français? Nous pourrions au moins en conclure que les Français ont une tendance à utiliser automatiquement la forme «il a eu fini» quand ils sont en quelque sorte obligés par le contexte et qu'ils acceptent plus facilement cette forme surtout pour le verbe «finir». En fait, Dauzat (1954, p.262) dit que:

quelques groupes verbaux, comme *avoir fini* — en français courant aussi bien qu'en patois occitan — se sont usés en prenant la valeur de présent accompli. Le surcomposé sert à les mettre au passé (*j'ai fini* maintenant ; *j'ai eu fini* hier), et aussi à accentuer l'idée d'achèvement (l'aspect) qui s'efface de ces parfaits

et Olsson (1971, p.97):

Contrairement à ce que disent certains grammairiens, cette forme verbale n'est pas toujours indispensable quand il est question d'exprimer un procès accompli, (...). Il semble pourtant que le p. surcomposé soit obligatoire avec les verbes *finir*, *terminer*, *achever*.

et Cornu (1953, pp.148-149):

Mais la forme verbale (=surcomposée) de la proposition temporelle ne peut pas être remplacée par le passé composé à cause de la nature même du verbe: les verbes *terminer* et *achever* indiquent l'accomplissement de l'action en soi et évoquent un état consécutif, une situation résultant de

l'achèvement de l'action et dans laquelle vient s'inscrire une action subséquente; l'action de *terminer* ou de *achever* est forcément et nettement perçue comme antérieure à l'action de la principale; celle-ci étant énoncée au passé composé, l'antériorité marquée de celle-là requiert le passé surcomposé pour son expression. On remarquera d'ailleurs en examinant rétrospectivement les exemples de la langue écrite que le passé surcomposé y manifeste une tendance à s'employer avec les trois verbes de sens voisin: terminer, achever, finir, et avec les verbes qui marquent un changement d'état, c'est-à-dire qui impliquent la cessation d'un état précédent: partir, quitter, prendre, enlever, arracher, donner, arriver, ouvrir, griser, lier, ôter, rassembler, épuiser, percer, etc.

Comme le remarquent bien ces grammairiens, les verbes perfectifs à terme fixe comme «finir», «achever» et «terminer» expriment, au passé composé, un état résultatif présent, et par conséquent, pour indiquer un procès appartenant au passé révolu, on sent, consciemment ou inconsciemment, le besoin de recourir à la forme surcomposée.

Le deuxième verbe le plus utilisé au passé surcomposé dans Frantext est «faire» (36 exemples), mais surtout avec l'expression figée comme «il a eu vite (tôt, bientôt, tantôt) fait de + infinitif» (28 cas) pour exprimer la vitesse de l'accomplissement du procès. Le troisième est «quitter» (11), et puis «dire» (10), «terminer» (10), «mettre» (8), «prendre» (6), «comprendre» (6).

Muller (1974) classe les 20 verbes les plus fréquents du français d'après le TLF de la manière suivante : être, avoir, faire, dire, pouvoir, aller, voir, savoir, vouloir, venir, falloir, devoir, croire, trouver, donner, prendre, parler, aimer, passer, mettre. Si nous comparons ces verbes avec ceux trouvés à la forme surcomposée dans Frantext, nous constatons que «finir», «quitter», «terminer» et «comprendre» ont une tendance nette à être mis au surcomposé. Ces quatre verbes sont justement les verbes «qui marquent un changement

d'état, c'est-à-dire qui impliquent la cessation d'un état précédent» selon Cornu cité ci-dessus.

Ensuite, nous avons examiné s'il y a quelque changement des exemples selon chaque époque. Nous avons mis entre parenthèses le nombre des œuvres relevées dans Frantext.

1830 – 1850	39 exemples	(264 œuvres)
1851 – 1900	46 exemples	(350 œuvres)
1901 – 1950	99 exemples	(667 œuvres)
1951 – 1998	76 exemples	(430 œuvres)

La comparaison du nombre des œuvres avec celui des exemples trouvés nous permettrait de conclure que l'emploi rare des surcomposés ne change pas beaucoup depuis 1830 jusqu'à nos jours, malgré la constatation de plusieurs grammairiens cités dans le chapitre 1:

Le passé composé ayant pris la place du passé simple, le passé surcomposé s'est substitué au passé antérieur.

(Gougenheim, 1938, p.212)

Nous n'avons aucun indice, au moins dans les œuvres littéraires, pour prouver le fait que le passé surcomposé commence à s'employer de plus en plus pour remplacer le passé antérieur au fur et à mesure que le passé simple disparaît dans le français actuel.

Dans le chapitre suivant, nous rapporterons le résultat d'une enquête effectuée en France en 2002 pour analyser et éclaircir les raisons pour lesquelles le passé surcomposé reste toujours un temps marginal malgré le besoin qu'on sentirait en exprimant un procès antérieur à un autre procès dit au passé composé.

5. Examen des manuels scolaires et enquête effectuée en France en 2002

Pourquoi le passé surcomposé reste-t-il rare bien que le passé simple et le passé antérieur disparaissent de plus en plus dans le français parlé? Une des causes en serait due à l'éducation scolaire. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons examiné plusieurs manuels de français utilisés au collège en France et nous n'avons trouvé qu'une citation ci-dessous:

Le passé surcomposé exprime un fait passé antérieur à un fait exprimé au passé composé

→ Quand j'ai eu fini mes exercices de maths, je suis allé faire du VTT.

(*Grammaire et expression, Français 5^e*, Collection dirigée par M.-F. Sculfort, Nathan, 1997, p.66)

Un informant, qui travaille actuellement en tant que professeur de FLE au Japon et qui était avant professeur de français en France, a témoigné que le passé surcomposé figurait dans les livres du CM1 mais que faute de temps, on passait assez vite dessus, les enfants sachant l'employer naturellement à l'oral. Nous pourrions conclure que le temps surcomposé n'est pas intégré dans le système éducatif français²⁾.

Or, Salins témoigne, dans son livre destiné aux enseignants et apprenants du FLE, que les Français utilisent ce temps sans s'en apercevoir.

Ces formes du surcomposé sont fréquemment utilisées, sans que le locuteur ait conscience de cet emploi.

2) Une informante témoigne que dans sa famille bretonne, la langue parlée étant le breton, le français était appris à l'école et restait surtout écrit et donc que c'est à l'école et par des instituteurs que les gens apprenaient ces formes surcomposées.

En général, les francophones s'étonnent quand on leur parle du surcomposé, temps qu'ils utilisent pourtant automatiquement quand ils en ont besoin. (Salins, 1996, p.179)

Cependant, un des manuels de FLE utilisés au Japon, par exemple, qui consacre une page pour l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif et une page encore pour la deuxième forme du conditionnel «si j'eusse été un oiseau, j'eusse volé vers toi» (*En Route!*, Hakusuisha, Tokyo, 2003, pp.66-67) ne donne aucun commentaire pour le passé surcomposé de l'indicatif. Nous, les enseignants, faisons donc apprendre le passé simple et le passé antérieur sans tenir compte du fait que ces deux temps sont souvent remplacés à l'oral par le passé composé et, peut-être, le passé surcomposé. Ce temps utile mais rare est donc plus ignoré dans le système éducatif du FLE³⁾.

Ensuite, nous avons mené l'enquête suivante. Nous avons demandé à nos informants de conjuguer les deux verbes «finir» et «rentrer» au temps convenable:

Une fois qu'on (finir) l'examen, le professeur est sorti de la classe.

Dès qu'on (finir) l'examen, le professeur est sorti de la classe.

Quand on (finir) l'examen, le professeur est sorti de la classe.

Une fois que je (rentrer) à la maison, mon mari est reparti travailler.

Dès que je (rentrer) à la maison, mon mari est reparti travailler.

Quand je (rentrer) à la maison, mon mari est reparti travailler.

3) Une autre informante dit qu'on n'enseignait pas le surcomposé en classe autrefois et qu'elle ne l'a pas appris pendant ses études secondaires. Elle l'a découvert en enseignant le FLE et cependant elle s'est rendue compte en même temps qu'en fait elle l'avait toujours employé sans y réfléchir.

Nous avons reçu 38 réponses au total⁴⁾, dont 23 donnent la forme «(on) a eu fini» et 6 «(j')ai été rentrée». Conformément aux remarques des grammairiens comme Meigret (1550, p.93 et p.98), Imbs (1960, p.134), Beaujot (1980, p.109), Grevisse (1980, p.762), Carruthers (1992²⁾, p.118), l'auxiliaire «être» est plus rebelle à la formation du surcomposé que «avoir»⁵⁾.

Du point de vue des trois conjonctions «une fois que», «dès que» et «quand», 13 personnes utilisent «(on) a eu fini» pour toutes les 3 conjonctions, 2 uniquement pour «une fois que», 2 pour «dès que», 3 pour «quand», 2 pour «une fois que» et «dès que», 1 pour «une fois que» et «quand». Nous nous attendions à une préférence très nette pour le surcomposé avec la conjonction «une fois que», qui appartient à l'oral et exprime une idée achevée et révolue. Or, contrairement à nos prévisions, il n'y a pas grande différence entre ces 3 conjonctions, et nous avons même plusieurs informants qui affirment que, puisque «une fois que» suffit seul pour tracer le sens accompli, le surcomposé serait redondant et lourd, tandis que «quand» est assez neutre pour exiger le temps particulier qui exprime clairement l'accompli. Il y a en plus une autre expression plus courte «une fois + le participe passé» et on préfère dire «Une fois l'examen fini, le professeur est sorti de la classe.»

Le passé surcomposé est en général considéré comme appartenant au langage parlé mais nous avons plusieurs témoins qui indiquent qu'il s'emploie plutôt à l'écrit.

Etonnamment, pour la première phrase, j'utiliserais le passé surcomposé,

4) «Mes collègues rechignent à remplir les questionnaires de peur d'être pris en flagrant délit de méconnaissance de leur langue.» a confessé une informante, ce qui explique bien nos difficultés en menant cette enquête. En plus, nous avons rencontré des verbes mal conjugués ou mal écrits, par exemples, «(on) eu fini», «(on) eût fini», «(on) fini».

5) Nous avons le commentaire suivant: tout le monde a éclaté de rire en entendant dire «quand j'ai été rentrée».

mais je pense que c'est parce que je pense à la forme grammaticalement correcte pour cette question de type exercice de grammaire. Mais à l'oral le «eu» et le «été» s'estompent et on ne les entend presque plus. Je ne les prononce plus et donc je les utilise de moins en moins. Je pense que ce sont des formes qui disparaissent à cause du peu d'usage qui en est fait.

(professeur de FLE, femme)

On n'a besoin de ce temps qu'à l'écrit à cause de la logique qui l'exige dans certain contexte, mais à l'oral on laisse tomber cette logique.

(professeur de linguistique, homme)

La plupart des informants sont cependant d'accord avec l'idée généralement admise:

le passé surcomposé est très employé dans le langage parlé, peu à l'écrit.

(professeur de FLE, homme)

15 personnes sur 38 considèrent le passé surcomposé comme «incorrect», «inacceptable», «impossible» et ils mettent en général le passé composé ou l'imparfait dans le questionnaire. D'ailleurs, ceux qui soutiennent la nécessité du surcomposé sont souvent enseignants ou linguistes et leurs arguments sont fondés sur l'exigence de concordance du temps entre la proposition principale et la subordonnée. La réaction générale des Français que nous avons eue hors de cette enquête était plutôt négative surtout à propos de la forme «(j') ai été rentrée»: «c'est vieux comme expression», «il n'y a que de vieux paysans qui parlent comme ça», «on a l'impression que c'est campagnard», «ce n'est pas le français correct, c'est un dialecte», ce qu'ils n'ont pas voulu écrire dans le questionnaire «formel». En fait, nous avons souvent rencontré des Français qui ont refusé de remplir notre fiche après beaucoup d'hésitation et de

réflexion, ou qui tenaient à changer la phrase elle-même comme «une fois l'examen fini», «après mon retour». La réaction la plus impressionnante et la plus significative était celle d'un médecin (femme). Elle a d'abord soutenu «(on) a fini», mais après avoir entendu son amie linguiste dire que, si on lisait Benveniste, on comprendrait alors la contrainte grammaticale qui exige le passé surcomposé dans ce contexte, elle a enfin rempli dans notre questionnaire «(on) a eu fini». Mais après l'enquête, cette amie linguiste nous a confessé qu'elle-même, elle n'avait jamais utilisé cette forme avant de lire Benveniste ! Ce qui nous amène à conclure que la forme correcte qu'on considère pour mettre dans cette sorte de teste n'est pas toujours celle qu'on utilise de la manière spontanée dans sa vie quotidienne, et c'est exactement là où réside une des difficultés de nos recherches linguistiques.

6. Perspectives pour nos recherches à effectuer à l'avenir

Contrairement aux prévisions, le nombre des exemples du surcomposé dans les œuvres littéraires n'a pas beaucoup changé depuis 1830 à nos jours. Notre enquête nous a donné la même impression que H. Walter (1981, p.26) qui écrit:

De nos jours, ce qui reste surprenant dans l'emploi de ces formes surcomposées, c'est la variété d'opinion des locuteurs à son égard. Dans une phrase comme quand il a eu pris ses médicaments, il s'est senti mieux, certains locuteurs, cultivés, considèrent la forme a eu pris comme la seule forme possible, tandis que d'autres, non moins cultivés, la rejettent comme à la limite de l'incorrection.

Le résultat de notre enquête indique cependant que 23 sur 38 personnes optent pour le passé surcomposé et que l'auxiliaire «être» est plus rebelle à la formation de ce temps que «avoir». Les Français l'utilisent-ils vraiment dans

leur vie quotidienne? Pourquoi alors cette forme reste-t-elle «marginale» malgré qu'on soit tout naturellement amené à l'utiliser à l'oral à l'endroit où on mettrait le passé antérieur à l'écrit? Pour éclaircir cette question, une enquête plus minutieuse et plus étendue reste à effectuer dans l'avenir: la réaction négative contre cette forme est causée par l'influence de l'éducation scolaire? ou par le sentiment de complexe à propos du dialecte? (dans cet article, nous n'avons pas traité le problème du dialecte avec lequel le passé surcomposé aurait certainement un lien étroit) ou tout simplement par la difficulté de conjugaison qui exige 3 mots? ou bien par la «fainéantise» qui fait l'économie des expressions redondantes quand on se fait comprendre avec une autre expression plus simple, par exemple, «une fois que + le passé composé» ou «une fois + le participe passé»?

Ce sont des problèmes auxquels nous nous intéresserons dans un prochain article.

Les exemples trouvés dans les œuvres littéraires

Au XVIII^e siècle, dans les pièces de théâtre

Marivaux, *Le Prince travesti, Théâtre complet*, I, Garnier, 1980

- (1) Quand il a eu dit cela, il n'a rien dit davantage, (p.378)

Marivaux, *Les fausses Confidences*, dans *Œuvres*, III, Slatkine repr., 1972

- (2) Ce n'est rien, Madame; je vous dirai ce que c'est. Je l'ai démêlé après que Monsieur le Comte a été parti. (p.476)

Beaumarchais, *Les deux Amis, Théâtre (sic) complet de Beaumarchais*, I, Académie des Bibliophiles, 1869

- (3) Je quittais le service, où j'avais eu bientôt consumé le chétif patrimoine d'un Cadet de ma Province. (p.263)

Au XVIII^e siècle, dans les romans épistolaires

Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, dans *Œuvres complètes*, Gallimard, B. de la Pléiade, 1979

(4) mais quand je lui ai eu tout expliqué, elle est convenue que c'était bien différent; (p.61, Lettre XXIX de Cécile Volanges)

(5) Dites-moi, ma Cécile, quand votre Maman a été rentrée; quand nous avons été forcés, par sa présence, de n'avoir plus l'un pour l'autre que des regards indifférents ; quand vous ne pouviez plus me consoler (...); n'avez-vous donc senti aucun regret?
(pp.63-64, Lettre XXXI du Chevalier Danceny)

(6) Il n'a pas été sorti, que j'ai bien senti que j'avais eu bien tort de lui promettre. (p.215, Lettre XCVII de Cécile Volanges)

(7) Cependant je n'ai pas eu plutôt trouvé un obstacle, que je brûlais de le franchir; (p.220, Lettre XCIX du Vicomte de Valmont)

(8) Des maux de reins, de violentes coliques, des symptômes moins équivoques encore, m'ont eu bientôt éclairé sur son état:
(p.325, Lettre CXL du Vicomte de Valmont)

(9) Dès qu'il a été sorti, elle a pareillement renvoyé sa garde et sa Femme de chambre;
(p.367, Lettre CLXV de Madame de Volanges)

Restif de la Bretonne, *Le Paysan perversi*, I-II (1776) et III-IV (1776), Skatkiné repr., 1987

(10) & quand elle l'a eu vu, elle a pleuré plus fort; (I, p.41)

- (11) Je crois que quand elle a eu fini, j'aurais été la joindre, comme elle me l'avait dit, si je n'avais entendu derrière moi le son d'un hautbois: (I, p.46)
- (12) Quand nous avons été rentrés, j'ai vu le contraste le plus complet ; (I, p.86)
- (13) Après que nous avons été montées ici, Madame m'a renouvelé ses caresses (I, p.103)
- (14) Dès que mes Camarades ont eu repris leurs occupations, Mme Parangon m'a conduit auprès de ma Sœur. (I, p.111)
- (15) Après que je l'ai eu remercié, nous avons parlé de l'infortunée Laurète. (I, p.281)
- (16) mais dès que les contredanses ont eu mis un peu de confusion dans l'assemblée, les choses ont été beaucoup mieux (II, p.21)
- (17) Lorsque la Fille a eu tout arrangé, nous sommes sortis du coche, (II, pp.77-78)
- (18) O mon Frère! comme mon cœur a battu, quand elle a eu dit ces dernières paroles! (II, p.111)
- (19) après qu'elle l'a eu lue, j'ai continué de lui dire (l'= lettre) (II, p.113)
- (20) & dès que ta Femme & nos Sœurs ont été entrées, Catherine a

- fermé la porte. (II, p.125)
- (21) & quand nous avons eu fini, l'on a répondu, (II, p.180)
- (22) dès que j'ai eu donné le dernier coup de-crayon, on est sortie.
(on = la Marquise) (II, p.288)
- (23) Dès que Lagouache a été sorti, nous avons paru, & je me suis écrié:
(II, p.307)
- (24) Après que nous avons eu placé auprès d'Ursule une fille très-adroite, dont nous sommes sûrs, nous avons été trouver Lagouache.
(II, p.308)
- (25) Ursule ne m'a pas laissé un instant de tranquillité (*sic*), que je n'aye eu fait une Réponse à sa fantaisie. (III, p.8)
- (26) Ç'a été bien pis quand il a été sorti;
(III, p.28)
- (27) Il a été à-peine sorti, que M. Trismégiste est entré ; (III, p.190)
- (28) (m'a-t-il dit, quand j'ai eu achevé) (III, p.190)
- (29) mais Gaudet l'a eu bientôt débarrassée, & il a poussé dehors son Ami, puis il l'a refermée: (l'=la porte) (IV, p.6)
- (30) il a reculé en heurlant (*sic*), dès qu'il m'a eu senti, (IV, p.42)
- (31) Et voila (*sic*) que quand toutes y ont eu été, Edmée a vu encore une

offrande de reste; (IV, p.112)

Crébillon fils, *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, A. G. Nizet, 1970

- (32) Vous vous êtes vu un rival, et vous ne m'avez cru digne d'être aimée que lorsque vous avez eu perdu tout espoir de me ramener. (p.208)

Au XVIII^e siècle, dans les romans

Marivaux, *La Vie de Marianne*, Garnier, 1982

- (33) et c'est après qu'il a été parti que M. de Climal s'est fâché (p.126)

Diderot, *Le Neveu de Rameau*, Garnier-Flammarion, 1967

- (34) Cependant la barbe me venait; et quand elle a été venue, je l'ai fait raser (p.35)

Challe, *Les Illustres Françaises*, Droz, 1991

- (35) Tout aussitôt que j'avais été sorti de ce couvent, il avait demandé au portier si j'y allais quelquefois. (p.257)

- (36) Dès que j'ai été arrivé, j'ai été à l'Hôtel-Dieu, (p.287)

- (37) Elle n'en a point abusé n'en étant point du tout sortie depuis qu'elle y a été entrée une fois. (pp.419-420)

- (38) qui, après avoir eu fait leur temps, n'ont pas voulu s'y remettre (p.576)

Au XIX^e siècle, dans les romans

Balzac, *Le père Goriot*, dans *La Comédie humaine*, III, Gallimard, B. de la Pléiade, 1996

- (39) comment M. Vautrin est-il donc rentré cette nuit après que
Christophe a eu mis les verrous? (p.82)
- (40) il a pleuré quand il a eu pétri l'écuelle et le plat. (p.89)
- (41) et quand une fois nous avons eu gagné la grande route, nous avons
couru à Ruffec, (p.129)
- (42) Quand vous m'avez quittée, et que je vous ai eu perdu de vue, je
voulais m'enfuir à pied... (p.173)
- (43) Quand je t'ai eu décidée à le mettre près de toi, que je t'ai vue
achetant des choses comme pour une mariée, je me suis dit:
(p.230)

Balzac, *Splendeurs et misères des courtisanes*, Garnier, 1987

- (44) Quand ce garçon a eu acheté sa terre, quand il l'a eu payée aux
trois quarts, il n'y a plus eu d'objections de ma part. (p.293)

Dumas, *Les trois Mousquetaires*, Gallimard, B. de la Pléiade, 1962

- (45) De plus, aussitôt que Monsieur l'a eu quitté et qu'il a disparu au
coin de la rue, M. Bonacieux a pris son chapeau, a fermé sa porte
et s'est mis à courir par la rue opposée. (p.260)

Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, Gallimard, Folio, 1993

- (46) un accès de fièvre d'un de ses fils la mettait presque dans le même

état que si l'enfant eût été mort. (p.51)

- (47) Quand il avait eu rassemblé les plus effrontés de chaque métier, il leur avait dit: Régnons ensemble. (p.154)

Flaubert, *Madame Bovary*, L.G.F., Le Livre de Poche, 1972

- (48) Quand j'ai eu perdu ma pauvre défunte, j'allais dans les champs pour être tout seul; (p.23)

Zola, *La Bête humaine*, Maxi-poche roman, 2002

- (49) êtes-vous bien certain que personne, à Rouen, n'a pu monter dans le coupé, après que vous avez eu quitté M. Grandmorin? (pp.85-86)

- (50) et dès qu'il a été sorti pour ses affaires, j'ai pris ma course, (p.224)

Zola, *Au bonheur des dames*, dans *Les Rougon-Macquart*, III, Gallimard, B. de la Pléiade, 1964

- (51) Quand j'ai eu passé mon bachot, pour contenter ma famille, j'aurais parfaitement pu devenir un avocat ou un médecin (p.450)

Au XX^e siècle, dans les romans

Proust, *A la recherche du temps perdu*, I-VIII, Gallimard, Folio, 1981

- (52) aussitôt qu'il avait été parti, elle avait rallumé,
(I, *Du côté de chez Swann*, p.318)

- (53) mais comment que t'en as eu entendu causer, toi, de Méséglise?
(III, *Le côté de Guermantes I*, p.29)

- (54) Comme M. le Curé nous l'a eu fait ressortir bien des fois, s'il y a une femme qui peut compter d'aller près du bon Dieu, sûr et certain que c'est elle.⁶⁾ (III, *Le côté de Guermantes I*, p.30)
- (55) Pourtant ces reflets évanouis, à peine l'avais-je eu quittée qu'ils s'étaient reformés comme les reflets roses et verts du soleil couché, derrière la rame qui les a brisés, et dans la solitude de ma pensée le nom avait eu vite fait de s'approprier le souvenir du visage.
(III, *Le côté de Guermantes I*, p.33)
- (56) il ne l'a laissée que quand il l'a eu mise en voiture.
(l' = Mme Molé) (V, *Sodome et Gomorrhe*, p.108)
- (57) Saint-Loup, une fois que Bloch nous avait eu quittés, n'avait pas assez d'ironie pour lui-même (VIII, *Le temps retrouvé*, p.64)

Colette, *Chéri*, dans *Œuvres de Colette*, Flammarion, 1960

- (58) Mais quand j'ai eu fini de pleurer, on ne pouvait plus me tenir
(p.134)

Camus, *L'Étranger*, Gallimard, Folio, 1957

- (59) Le silence était complet dans la salle quand elle a eu fini. (p.144)

6) Damourette et Pichon (1936) cite cet exemple comme «exprimant une nuance spéciale du passé sans double antériorité» (p.300), avec le commentaire suivant: «Cette phrase est mise par Proust dans la bouche de la vieille domestique Françoise, dont il n'indique pas avec netteté le pays d'origine et à laquelle il peut avoir prêté des traits empruntés à différents personnages réels. Il est certain que le «surcomposé» *a eu fait* a été mis ici en tant qu'exorbitant de l'usage normal.» (p.301)

(60) Quand il a eu fini, il s'est adressé à moi (p.177)

Au XX^e siècle, dans les traductions

J. K. Rowling, *Harry Potter et le Prisonnier d'Azkaban*, Gallimard Jeunesse, 1999

(61) Tu sais ce qu'a reçu la mère de Pettigrow quand Black en a eu fini avec lui? (p.234)

Helen Fielding, *Bridget Jones, L'Age de raison*, traduit par Claudine Richetin, Albin Michel, 2000

(62) (...) a dit Jude, quand j'ai eu fini. (p.75)

(63) (...) m'a-t-elle dit, quand j'ai eu fini d'expliquer (p.84)

(64) (...) a-t-elle dit quand j'ai eu fini d'expliquer en détail (p.267)

(65) Quand j'ai eu fini, elle m'a prise dans ses bras (p.367)

(66) Et le miracle, c'est que, quand j'ai eu fini, il m'a avoué qu'il ressentait à peu près la même chose. (p.373)

(本学非常勤講師)

Bibliographie

- Beujot, J.-P. (1980), «Quand passé surcomposé et passé antérieur sont de parfaits synonymes...», *Bulletin du Centre d'Analyse du discours*, 4, Presses universitaires de Lille, pp.81-122.
- Benveniste, É. (1966), «Les relations de temps dans le verbe français», dans *Problèmes de linguistique générale*, I, Gallimard, TEL, pp.237-250.
- Carruthers, J. (1992¹⁾), «Une étude sociolinguistique des formes surcomposées en français moderne», *Actas do XIX Congreso internacional de Lingüística e Filología Románicas*,

- III, pp.145-162.
- Carruthers, J. (1992²⁾), «Passé composé, passé surcomposé: marqueurs de l'antériorité en français parlé», *Actes du XX^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Francke Verlag, pp.111-122.
- Carruthers, J. (1994), «The passé surcomposé régional: towards a definition of its function in contemporary spoken French», *Journal of French Language Studies*, 4.2, pp.171-190.
- Clédat, L. (1924), «Les tens composés et surcomposés», *Revue de Philologie française et de Littérature*, 38, pp.33-47.
- Cornu, M. (1953), *Les formes surcomposées en français*, Francke, Berne.
- D'Alembert et Diderot (1765), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, XVI, Pergamon Press, 1969.
- Damourette, J. et E. Pichon (1936), *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue française 1911-1936*, V, D'Artrey.
- Dangeau, l'abbé de (1754), dans d'Olivet, *Opuscules sur la langue française par divers Académiciens*, Slatkine repr., Genève, 1974.
- Dauzat, A. (1954), «A propos des temps surcomposés», *Le français moderne*, 22, pp.259-262.
- De Boer, C. (1927), «Etudes de syntaxe française. I. Les temps «surcomposés» du français», *Revue de linguistique romane*, pp.283-295.
- Delattre, P. (1950), «Le surcomposé réfléchi en subordonnée temporelle», *Le français moderne*, 18, pp.95-108.
- Engel, D.M. (1996), «Le passé du passé», *Word*, 47.1, pp.41-62.
- Engel, D.M. (1998), «Comblent le vide: le passé simple est-il important dans le système verbal?», *Cahiers Chronos*, 3, pp.91-107.
- Foulet, L. (1925), «Le développement des formes surcomposées», *Romania*, pp.203-252.
- Gougenheim, G. (1938), *Système grammatical de la langue française*, D'Artrey.
- Grevisse, M. (1980), *Le bon usage*, 11^e éd., Duculot.
- Grevisse, M. (1986), *Le bon usage*, 12^e éd., refondue par A. Goosse, Duculot.
- Imbs, P. (1960), *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Klincksieck.
- Jolivet, R. (1984), «L'acceptabilité des formes verbales surcomposées», *Le français moderne*, 42, pp.159-182.
- Lancelot, Cl. and A. Arnauld (1660), *Grammaire générale et raisonnée*, The Scolar press limited, Menston, 1967.
- Meigret, L. (1550), *Le tretté de la grammère françoëze*, Slatkine repr., Genève, 1972.

- Muller, Ch. (1974), «Les verbes les plus fréquents du français», *Le Français dans le Monde*, 103, pp.13-17.
- Olsson, L. (1971), *Etude sur l'emploi des temps dans les propositions introduites par quand et lorsque et dans les propositions qui les complètent en français contemporain*, Tofters / Wretmans Boktryckeri AB, Uppsala.
- Salins, G.D. de (1996), *Grammaire pour l'enseignement / apprentissage du FLE*, Didier / Hatier.
- Stéfanini, J. (1954), «La tradition grammaticale française et les temps surcomposés», *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, 28, pp.67-108.
- Stéfanini, J. (1970), «Note sur les formes surcomposées», *Travaux de Linguistique et de Littérature*, VIII, 1, pp.287-296.
- Walter, H. (1981), «Le surcomposé dans les usages actuels du français», *Actants, voix et aspects verbaux*, Presses de l'Université d'Angers, pp.24-44.